Fiche Produit

Modul'up habitat 2s3









U2s P3 E1/2 C2









Descriptif type



Revêtement de sol PVC acoustique U2s P3 en pose libre en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre **d'un système Modul'up comprenant un revêtement de sol PVC acoustique** et d'une <u>bande de jonction simple face</u> <u>Modul'up</u> (réf 792), en lés de 2 m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée ΔLw = 20 dB et un poinçonnement rémanent moyen de 0,09 mm.

Ce système sera apte à l'emploi dans tous les locaux au plus classés **U2s P3 E1/2 C2** validé par un **Avis Technique de type Modul'up habitat 2s3.**

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué **d'une couche d'usure de 0,35 mm** et **d'une épaisseur totale de 3,05 mm** sans charge minérale, groupe T d'abrasion.

Sa semelle alvéolaire 100 % PVC, sera adaptée en recouvrement rapide des supports neufs ou anciens, y compris amiantés (1), avec une **stabilité dimensionnelle de < 0,10 %.** Le produit intégrera **20 % de contenu recyclé.**

Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **Bfl-s1** et au glissement **R10**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant 30 références.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant) ⁽²⁾.

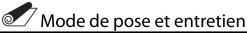
Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via **notre programme** Tournesol (3).

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Modul'up habitat 2s3
Avis Technique / DTA	n°12/17-1754_V5
Apte à l'emploi dans les locaux au plus classés	U2s P3 E1/2 C2
Efficacité acoustique	20 dB
Épaisseur totale	3,05 mm
Couche d'usure	0,35 mm
Masse surfacique totale	2 050 g/m ² (- 10 % / + 13 %)
Poinçonnement rémanent	0,09 mm
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽⁴⁾ - 2022/061-1 (CRET)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11638)	23 - 31



Mode de pose:

Pose libre:

Mise en œuvre suivant préconisation du fabricant et supports dans le respect du DTU 53.12. Revêtement de sol posé libre, non maintenu en périphérie, dans les locaux à usage d'habitation. Un maintien à l'aide d'une **bande de jonction simple face** au joint des lés et seuil de porte est nécessaire notamment afin de réaliser aisément un traitement à froid des joints. Selon la nature ou la destination du local il est nécessaire de réaliser des travaux d'étanchéité en rive et traitement à froid aux joints (pièce humide). L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : Traitement des joints à froid - plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes.

<u>Nettoyage et entretien</u>:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



- (1) Dans le respect de la réglementation en vigueur et après l'envoi du modèle de mode opératoire pour avis aux services compétents
- (2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr) (3) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante
- (4) Valable sur tout support combustible bois ou incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3